

Mairie d'Erquy

11 square Hôtel de Ville
BP 09
22430 ERQUY
Tél : 02 96 63 64 64
Fax : 02 96 63 64 70
info@ville-erquy.com
www.ville-erquy.com



RESUME DES DELIBERATIONS

Conseil municipal

Jeudi 7 juin 2018

RÉSUMÉ DES DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DU 7 JUIN 2018

	Noms et prénoms	Présents	Absents	Mandatés	Procuration / Mandataire
Majorité municipale	GUERVILLY Christiane	1	0	0	
	DUBOS Jean-Luc	1	0	0	
	CHALVET Maryvonne	1	0	0	
	MORIN Yannick	1	0	0	
	LAITHIER Bernadette	1	0	0	
	POTURA Louis-Vincent	0	0	1	ROBERT Stéphanie
	ROBERT Stéphanie	1	0	0	
	MORGAND Michel	1	0	0	
	RENAUT Sylvain	1	0	0	
	GUILLOT Alain	1	0	0	
	CRAMOISAN Annick	1	0	0	
	BURAUD Nicole	1	0	0	
	BELLIER Michel	1	0	0	
	BLANCHET Typhaine	0	0	1	MORIN Yannick
	DAYOT Clothilde	0	0	1	DUBOS Jean-Luc
	DENIS Paul	1	0	0	
	DUVERGER Béatrice	0	0	1	GUERVILLY Christiane
	LE GOFF Guilaine	1	0	0	
	LEPRETRE Mickaël	0	0	1	LE GOFF Guilaine
TALBOURDET Nicole	0	0	1	BURAUD Nicole	
VERNAY Christophe	0	1	0		
Minorité municipale	BOUVET Sylvie	1	0	0	
	BABIK Michèle	0	0	1	BOUVET Sylvie
	JOULAUD Pascale	1	0	0	
	MALLEGOL M-Dominique	1	0	0	
	PELAN Pierre	1	0	0	
	PINEAU Roland	0	0	1	MALLEGOL Marie-Dominique
	DÉCOMPTE DES PRÉSENTS 01 à 11	18	1	8	

PROBLÉMATIQUE DU STATIONNEMENT EN CŒUR DE VILLE + EMPLACEMENT RÉSERVÉ N° 8. PROJET D'ACQUISITION FONCIERE DES PARCELLES AI 52 ET AI 53. PROPRIÉTAIRES FONCIERS : SUCCESSION POISSONNEAU. APPROBATION DU DOSSIER DE DÉCLARATION D'UTILITÉ PUBLIQUE.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le dossier d'Enquête préalable à la Déclaration d'Utilité Publique, relative à l'Action Prioritaire relevant du Secteur 1, définie par l'étude urbaine de Cœur de Ville adoptée en Conseil Municipal le 4 février 2016, sur le fondement du schéma prospectif n° 2 : renforcement de la polarité nord du Centre-Ville.

DÉCLARATION DE PROJET AU SENS DE L'ARTICLE L300-6 DU CODE DE L'URBANISME. OBJET : MODIFICATION DES ZONES NG ET NS DU PLAN LOCAL D'URBANISME. INTÉRÊT GÉNÉRAL EMPORTANT MISE EN COMPATIBILITÉ AVEC LE PLU DU PERIMETRE D'EXPLOITATION DE LA CARRIERE DE GRES ROSE.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Mme le Maire à faire la publicité de la présente délibération et des modalités de la mise à disposition du dossier explicatif au public.

REGROUPEMENT PAR LE SDE 22 DES CERTIFICATS D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE (CEE) LIÉS AU PROGRAMME

« ÉCONOMIES D'ÉNERGIE DANS LES TERRITOIRES À ÉNERGIE POSITIVE POUR LA CROISSANCE VERTE ».

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de valoriser les Certificats d'Économies d'Énergie (CEE) liés au programme « Économies d'énergie dans les Territoires à Energie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV) » au travers de la démarche de regroupement portée par le SDE 22.

ÉLECTRIFICATION, ÉCLAIRAGE PUBLIC ET TÉLÉPHONIE 2018. PROGRAMMATION EFFECTUÉE SOUS L'ÉGIDE DU SDE. PROGRAMME MODIFICATIF N° 1 (2018-2)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte les travaux suivants :

OBJET	<input type="checkbox"/> 2 nd e enveloppe de réparations ponctuelles de l'éclairage public : + 3 600,00 € ; <input type="checkbox"/> Fourniture et pose d'une borne prises aire sablée boulevard de la mer (en face du Rial) : + 3 000,00 €.				
BUDGET	<input type="checkbox"/> Budget Général				
Rubriques Travaux		DEVIS RÉCAP HT	DEVIS RÉCAP TTC	QUOTE-PART HT	QUOTE-PART TTC
01	ECLAIRAGE	23 000,00	27 600,00	13 800,00	
02	BASSE TENSION	5 000,00	6 000,00	3 000,00	
03	TELECOM	21 133,00	25 360,00	2 800,00	22 000,00
TOTAL RECAPITULATIF		49 133,00	58 960,00	19 600,00	22 000,00
				41 600,00 €	

CONTRAT DÉPARTEMENTAL DE TERRITOIRE 2016-2020 : AVENANT 2018-1. VALIDATION DES MODIFICATIONS

APPORTÉES SUITE A LA REVOYURE A MI-PARCOURS. AUTORISATION DONNÉE AU MAIRE DE SIGNER

L'AVENANT AU CONTRAT INITIAL.

Le Conseil Municipal, approuve suite à la revoiture, les opérations communales inscrites au contrat départemental de territoire 2016-2020. Les montants prévisionnels demeurent inchangés pour la Commune d'Erquy.

MUTUALISATION DE LA CANTINE SCOLAIRE PUBLIQUE POUR LES ELEVES DES ECOLES PRIMAIRE :

APPROBATION DE PRINCIPE.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le principe de la mutualisation de la cantine scolaire, associant l'accueil des élèves élémentaires de l'Ecole Notre-Dame pendant le temps méridien, à compter de la rentrée scolaire 2018-2019.

MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS. RECRUTEMENT DE 3 AGENTS DE VOIRIE AU CENTRE TECHNIQUE.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le Tableau des Emplois Permanents de la Commune.

PRIX DU MEILLEUR JOURNAL COLLÉGIEN DÉCERNÉ AU COLLEGE THALASSA. AIDE AU TRANSPORT POUR LA REMISE DE PRIX.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve l'octroi d'une participation exceptionnelle des tickets de transport d'un montant de 37,20 € au Collège Thalassa.

FORMALISATION DU RGPD. REGLEMENT GÉNÉRAL RELATIF A LA PROTECTION DES DONNÉES. ADHÉSION AU DISPOSITIF/PRESTATION PROPOSÉ PAR LE CENTRE DE GESTION 22.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adhère au dispositif prestataire proposé par le Centre de Gestion des Côtes d'Armor, qui exercera les fonctions de Délégué à la Protection des Données pour le compte de la Commune d'Erquy.

INDEMNITÉS VERSÉES AUX PARTICULIERS POUR SINISTRE RESPONSABLE HORS FRANCHISE D'ASSURANCE.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de verser une indemnité de 211,91 € en dédommagement d'un véhicule abîmé par une projection de rotofil communal.

PAIEMENT ET REMBOURSEMENT DE FRAIS RÉELS POUR FRAIS DE SÉJOUR ET TRANSPORT IMPUTABLES AUX MISSIONS ET FORMATIONS EXERCÉES OU DISPENSÉES A L'EXTÉRIEUR. ÉLUE CONCERNÉE : GUERVILLY

CHRISTIANE MAIRE.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte de rembourser les frais de transport d'un montant de 124 € à Mme le Maire invitée à PARIS dans le cadre de la mission de Stéphane Bern pour la restauration du viaduc de Caroual.